



Assemblée communale extraordinaire

Lundi 13 décembre 2021 à 20h15
Salle Gérard-Bregnard
(bâtiment des services communaux de Fontenais)

Ordre du jour

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 6 septembre.
2. Discuter et décider du morcellement de la parcelle no 125 avec changement d'affectation et vente du bâtiment « En Combas 275 » pour CHF 390'000.00.
3. Prendre connaissance et décider d'un crédit-cadre de CHF 485'000 pour l'assainissement de l'éclairage public et donner compétence au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement.
4. Prendre connaissance et décider d'un crédit-cadre de CHF 1'000'000 pour le remplacement de conduites d'eau potable à Bressaucourt (Rte principale, Au Village, Sur la Côte) et d'eau potable et usées à Fontenais (Chauffour), et donner compétence au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement.
5. Prendre connaissance et décider d'un crédit de construction de CHF 88'000 pour l'assainissement du mur de soutènement à la rue du Chauffour à Fontenais et donner compétence au Conseil communal pour se procurer et consolider le financement.
6. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au secrétariat communal ou sur le site internet www.fontenais.ch Les demandes de compléments ou de rectifications concernant le procès-verbal pourront être adressées par écrit, au secrétariat communal au plus tard la veille de l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Conseil communal

Fontenais, novembre 2021